

TA SEXUALITÉ, TES DROITS.

Tu as le droit de décider toi-même de ta sexualité.

Même si tu as moins de 18 ans. Cela signifie que tu as le droit ...

- * de vivre ta sexualité
- * de vivre ton orientation sexuelle et affective
- * à une éducation sexuelle à l'école
- * de choisir une contraception adaptée
- * à des informations sur les infections sexuellement transmissibles et à un traitement médical en cas d'infection
- * à la confidentialité concernant les consultations et les traitements médicaux
- * à l'intégrité physique (protection de ton corps)
- * de choisir de poursuivre ou d'arrêter une grossesse
- * de te fiancer
- * à la protection contre les violences sexuelles et sexistes
- * à une réparation pour les personnes victimes d'une infraction (LAVI)
- * à l'égalité et à une protection contre toute forme de discrimination



shop.sante-sexuelle.ch/fr

